

# Commission Habilleme Personnel de Surveillance du 15 Février 2021

Ce lundi 15 février avait lieu la première commission habilleme pour l'année 2021. En effet, la première de l'année, car la DAP s'était engagée lors de celle du 16 septembre 2020, à tenir des réunions sur le thème de façon régulière. On peut donc se féliciter que celle-ci semble vouloir honorer son engagement.

Le premier sujet abordé étant la validation du compte rendu de la dernière séance en date du 16 septembre 2020. Sur le sujet, la CGT demande la rectification d'une ligne, dans laquelle le compte rendu précise que : « La CGT indique que rien n'empêche de tester les nouvelles BM 20 (chaussures de la RIEP déjà vendu à la gendarmerie notamment) ». Alors que nous avons indiqué que rien ne l'empêchait, **dans la mesure ou nos collègues auraient tous reçu leurs "MAGNUM", chaussures pour lesquelles ils se sont « malheureusement » battus.** Ce n'était pas ce qu'ils demandaient comme marque de considération, mais puisque c'est ce qu'on leur a promis, à tout le moins qu'on respecte la promesse donnée.

Dans un deuxième temps, l'administration a tenu à nous présenter la nouvelle tenue des officiers et Chefs des Services Pénitentiaires, qui marque la fin de la différenciation par la couleur des polos. En effet, l'ensemble des personnels de surveillances, du surveillant au CSP aura désormais des polos de la même couleur : bleu marine. Le restant de la tenue opérationnelle restant similaire



A cela s'ajoute des galons spécifiques pour les CSP avec un liseré autour des galons pour différencier un CSP de 2<sup>ème</sup> classe, de 1<sup>ère</sup> classe ou hors-classe.



L'ensemble des OS indique qu'il n'y a pas d'opposition à ces nouvelles tenues, la CGT pénitentiaire indique cependant, qu'il faudra certainement faire une information à la population pénale, car celle-ci s'est habituée à identifier un "chef" grâce à la couleur du polo et que cela serait risqué de créer le trouble dans son esprit, voire amener des incompréhensions difficiles à gérer.

La tenue de cérémonies des CSP sera, de la même façon, validée par les différentes OS présentes.

Dans le point suivant mis à l'ordre du jour par l'administration, la DAP souhaitait nous proposer une deuxième paire de gants (type Gants d'intervention PROMAGNUM), qui serait proposée en dotation comme alternative aux gants Type MECHANICS aux agents. Ces gants auraient été testés par les ERIS de Paris qui les auraient validés.



Pour autant, les OS demandent à ce que la DAP leur fournisse en test quelques paires afin de les mettre à l'essai auprès des personnels (détention, ESP, ELSP, etc...). La DAP valide donc le fait de transmettre rapidement 5 paires de gants aux OS afin de les mettre en test, mais demande cependant à ce qu'un retour rapide soit fait (sous deux mois par exemple). Les OS demandent également à ce qu'un retour sur la livraison des gants MECHANICS leur soit fait (validé par la DAP), car certains collègues n'ont toujours pas pu les toucher. Le responsable de la partie technique et livraison (M. BARES), nous indique que le plan de livraison des gants MECHANICS devrait être bouclé fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Les OS ont également demandé concernant les gants que ceux-ci fassent l'objet d'un renouvellement régulier de la part de la DAP.

Concernant la mise en conformité des tailles des effets d'uniformes évoquée en septembre dernier, l'administration nous fait part de ce qu'elle demandera aux OS de fournir le nom de deux personnes (une femme et un homme) par Organisation Syndicale, sous trois semaines, afin de réaliser la mise en conformité des tailles aux morphologies actuelles. La séance d'essai devrait avoir lieu d'ici 2 à 3 mois.

Nous avons abordé également dans les points divers :

L'envoi de deux polos légers, pour test, tel que prévu lors de la dernière commission. Point validé par la DAP. La création d'un prototype de surpantalons de feu. Celui-ci sera réalisé prochainement et soumis au service formation incendie de l'ENAP pour validation, avant d'être présenté aux OS.

M. BARES (en charge du service réalisant les effets d'uniformes) nous a présenté une nouvelle matière souple et légère, anti-coupures et piqûres qui pourrait permettre de réaliser des tours de cou de protection pour les agents. Un prototype nous sera présenté lors de la prochaine commission.

Le poncho sera mis en dotation obligatoire pour 2021.

Une demande a été formulée afin de permettre à certaines équipes de quartiers spécifiques de pouvoir être doté d'une tenue "type cote", le sujet sera abordé lors de la prochaine commission.

Les chaussures BM 20 déclinées en chaussures de travail pour les personnels techniques sont prévues en livraisons aux OS, pour tests, tout début mars selon l'administration.

Enfin, la DAP s'est engagée à faire, aux OS, un état des lieux du plan annuel de diffusion des chaussures de type MAGNUM.

***La CGT pénitentiaire s'engage à rester vigilante à l'évolution des différents points abordés, mais également à l'évolution de ceux qui sont en cours de réalisation. Nous veillerons à ce qu'un panel, le plus complet et représentatif possible puisse tester les effets, pour que les retours soient efficaces et La CGT Pénitentiaire vous tiendra informé de ces différents sujets à chaque passage en commission.***

***Pour la CGT Pénitentiaire, le bien-être, la protection et la considération des personnels dans leur ensemble restent la priorité.***

A Montreuil, le 25 février 2021